

A.F.A.S.  
Association des  
Fondateurs et Amis de La  
Source

11, rue Ernest  
Renan  
92190 Meudon

## **DOSSIER**

### **LES CONSEILS DES ELEVES**

### **LES CONSEILS DE NIVEAU**

*Dossier réalisé par Jeanne Houlon et Hélène Rousselet  
Septembre 2013*

## Trame d'une histoire, construction de pratiques ...

**1946** : création d'une classe, mise en acte d'une organisation pédagogique innovante, naissance d'une école, **La Source**...

**2013** : un lieu d'enseignement et de vie ouvert de la grande section de maternelle à la terminale, des demandes d'inscription sans cesse croissantes...

**67 ans d'activité**, d'arrivées et de départ, de relais.

Enseignants, directeurs, parents, attentifs à respecter les choix qui motivèrent la fondation.

Beaucoup de confiance partagée, beaucoup de rigueur derrière la fluidité apparente...

Au sein de l'école, une association, l'**AFAS**, au rôle enthousiasmant et difficile : la préservation du projet initial.

Que rien ne soit figé dans la duplication dogmatique, que l'air du temps chaque année amène ses graines nouvelles, que les expériences circulent, celles d'aujourd'hui, d'hier, d'ailleurs et des rêves de demain, en gardant vivantes les racines ...

Par quel bout prendre « la préservation » ? Livre, présence au CA de l'école, projets liés au fonctionnement...

Et puis, notre Conseil d'Administration comprenant quelques « éminences grises » portant la mémoire fraîche de belles mises en place : « les conseils », le « TA », les « UF », les « ateliers », « l'évaluation », nous avons, depuis deux ans bientôt, décidé de reprendre un peu, beaucoup, l'histoire de tout cela et commencé par jongler entre nous avec les souvenirs et les anecdotes.

De quand le premier essai date-t-il ? Et qui a eu l'idée de ? Mais qui a gardé le dossier qui comportait tous les exemples ? Et toi, comment faisais-tu à l'époque... et il y a deux ans... et aujourd'hui... et demain...

Et le doute nous a frôlé ... Vieux et vieilles, nous ne le sommes pas autant qu'on le croit parfois, mais nous avons assez d'ans à nous tous réunis, pour frôler quelque fois l'ornière du « et si cela avait disparu ... » !

Nous savons aussi que l'énergie déployée sur le terrain laisse peu de temps pour « capitaliser » ou comme un beau lapsus le faire dire parfois, « trésoriser » les expériences

Hélène Rousselet et Jeanne Houlon en ont bien témoigné en constatant « qu'enfin » les cours ne les pressant plus au quotidien, elles pouvaient suivre le vieux rêve d'analyser les pratiques de l'école.

Il ne restait donc plus qu'à y aller voir de près : rassembler les « origines » dont nous pouvions retrouver la mémoire et partir en parler avec ceux du terrain d'aujourd'hui.

Toutes les directions s'ouvrirent à la fois, toutes les ramifications prirent corps ; entre les textes à retrouver, les enseignants à interviewer, les directeurs à solliciter, les parents à ne pas oublier, les élèves à interpeller, les synthèses à écrire.

Jeanne et Hélène ont d'emblée relevé le défi et pris en charge ce projet, un grand chantier démarré avec la thématique du « Conseil » et qui se prolongera, bientôt, sur d'autres thèmes.

Au fil des étapes dont nous suivions l'avancée, la richesse des pratiques s'est de nouveau révélée.

Nous avons aimé aussi constater que chacun, solliciteur et sollicité entrait d'emblée dans le plaisir des échanges, prenait le temps qu'il fallait pour en goûter le plaisir, créant de nouveau...

Un grand merci à tous les participants qui donnent à tous les autres la possibilité de regarder « comment ça marche » !

Nous souhaitons à tous les lecteurs de ces textes d'entrer avec gourmandise dans cette découverte.

Pour l'AFAS Michèle Hervieu

**Dans un premier temps, voici les textes abordant les Conseils des Elèves et les Conseils de Niveau basés sur les structures de La Source et la mémoire d'anciens enseignants.**

---

## Le conseil des élèves

« La seule façon d'éduquer en vue de la vie sociale consiste à pratiquer celle-ci...Sinon, c'est apprendre à nager sans entrer dans l'eau. » J.Dewey.

« La coopération entre enfants est pour leur développement intellectuel et moral un facteur irremplaçable. » J. Piaget.

« Il faut avoir pris part aux assemblées de classe dans lesquelles les enfants passent en revue la semaine ou la quinzaine écoulée et font ensemble comme l'examen de conscience de leur communauté pour toucher du doigt la valeur et l'efficacité de la discipline active »

F. Chatelain.

Deux mots d'histoire :

Le Conseil des Elèves est au cœur de la pédagogie des écoles nouvelles. C'est un des points communs à toutes les écoles nouvelles. En effet, si l'on veut, comme le préconise François Chatelain « faire de la classe une vraie communauté enfantine », il faut lui donner les moyens de gérer cette communauté. C'est le rôle du Conseil des Elèves.

Le mouvement de l'éducation nouvelle propose de confier très tôt des responsabilités, à leur mesure, aux enfants. « C'est ainsi que, pour obtenir l'ordre, la propreté, le silence en classe, ils sont amenés à créer des charges, à les répartir entre eux, à en contrôler l'exécution. En présence de difficultés inévitables, ils sont amenés à établir, à formuler des « règles », des lois nécessaires au bien commun de leur société, expérience irremplaçable pour comprendre le sens profond, le bienfait de la loi. » (Chatelain). Lors de ces conseils, l'enseignant n'est là que pour répondre aux questions des enfants, ce n'est pas lui qui mène le débat, le groupe nomme un président de séance, un secrétaire qui consignera les décisions qui seront transmises aux autres classes par les délégués élus. Les questions à traiter étaient remises chaque semaine dans une « boîte à idées ». Au début, les décisions étaient même répercutées au Conseil d'Administration de l'école.

Peu à peu, cette structure a évolué.

Au primaire, la pédagogie institutionnelle a permis de mieux définir le rôle du Conseil.

C'est là où les décisions qui concernent la classe sont prises, comme la gestion des métiers ou l'évaluation des comportements par ceintures, voir l'organisation d'une sortie.

Cela implique qu'un professeur soit un « *renseigneur* », comme disait Roger Cousinet, plus animateur qu'enseignant. « Sans doute, le rôle d'éducateur est ici délicat. Il faut être présent, prêt à aider sans cependant s'imposer, à la fois discret et prudent. » (François Chatelain in L'école nouvelle française n°1 qui définit les principes de l'éducation nouvelle). Ainsi, une dérive fréquente est de n'utiliser ce temps que pour donner aux élèves des informations ou des consignes.

Cela implique aussi une réelle prise en compte des décisions proposées par les élèves, si celles-ci sont réalisables bien sûr (car Cousinet n'a jamais nié les contraintes extérieures ni idéalisé les enfants). Pour lui, cette structure est un lieu d'apprentissage. Aujourd'hui, les élèves peuvent transmettre leurs projets ou revendications, par l'intermédiaire de leurs délégués aux conseils d'école, de collège et du lycée.

Le Conseil des Elèves est à ce jour, défini ainsi :

Son objectif est de gérer la vie du groupe classe : vie collective, organisation de projets, de sorties, règlements des conflits dans le groupe. Il a lieu toutes les semaines et est fixé dans l'emploi du temps. Il se déroule en présence de l'enseignant au Niveau I, du professeur tuteur aux niveaux II et III.

Un autre adulte peut y être convié pour aborder un sujet. L'enseignant est garant du bon déroulement du Conseil des Elèves et de faire remonter les décisions le cas échéant vers la direction (Voir « L'apprenti sourcier »).

## **Les Conseils d'Ecole, de Collège, de Lycée**

*En 1991-92, le Conseil d'Administration de l'AEN a mis en place une commission « Structure » pour réactualiser l'organisation institutionnelle de La Source.*

*C'est à cette occasion que furent créés les Conseils d'Ecole, de Collège et de Lycée, décrits ainsi dans le document élaboré par cette commission.*

*Son objectif :*

*« Cette structure sert essentiellement à régler la vie quotidienne du Niveau. Elle propose des solutions à mettre en œuvre ensemble, ce qui implique d'y donner une place importante aux élèves dans la recherche de solutions. »*

### **Le Conseil d'Ecole**

Il est composé d'un élève délégué par classe, sauf les maternelles, CP et CE1 qui seront deux par classe, d'un enseignant qui permute, de la directrice de niveau, d'une éducatrice.

Les élèves de 6ème et des parents pourront être invités suivant les ordres du jour.

Il se tient une fois par mois de 13h à 13h45.

Son ordre du jour est préparé par la directrice de l'école qui en assure l'animation.

La préparation du dialogue des enfants est réalisée dans les Conseils des Elèves de chaque classe.

La directrice est chargée du compte-rendu qui est diffusé dans chaque classe.

### **Le Conseil du Collège**

Il est composé d'un élève délégué par classe, d'une éducatrice, d'un professeur principal (fonction tournante), de la directrice du collège, des parents de l'APE peuvent être invités, selon l'ordre du jour.

Il a lieu 5 fois dans l'année ; durée de 45 minutes par réunion, sur le temps du Conseil des Elèves.

Son ordre du jour est préparé par la directrice qui en assure l'animation ; la préparation du dialogue des enfants est réalisée dans les Conseils des Elèves de chaque classe.

La directrice de niveau est chargée du compte-rendu qui est diffusé à chaque classe.

### **Le Conseil du Lycée**

Il est composé de la directrice du lycée, d'un professeur par trimestre (fonction tournante) d'un parent choisi par les délégués de classe et un parent désigné par l'APE ; deux pour l'année, d'une éducatrice, d'un élève par classe.

Il a lieu une fois par mois sur le temps du Conseil des Elèves.

Son ordre du jour est préparé par la directrice du lycée qui en assure l'animation ; la préparation du dialogue des élèves est réalisée dans les Conseils des Elèves de chaque classe.

La directrice et un élève sont chargés du compte-rendu et en assurent la diffusion à chaque classe. »

L'évolution de La Source a apporté quelques changements dans la composition et le fonctionnement de ces Conseils.

Les directrices de niveau ont disparu ; le directeur de l'école, les coordinatrices du collège, la directrice et les coordinateurs du lycée sont les animateurs des conseils.

Le nombre d'enseignants présents a varié ; par exemple, au collège, un professeur de chaque niveau de classe participe au Conseil.

Au Lycée, les parents présents sont les délégués du niveau.

En début d'année, les élèves de chaque classe élisent leur délégué et son suppléant.

Le délégué représentera sa classe au Conseil de Niveau.

Ils le préparent au cours d'un Conseil des Elèves et se charge de présenter les sujets de préoccupation ou les propositions de sa classe.

Les sujets abordés sont proposés par les élèves ou les adultes mais doivent concerner l'ensemble du Niveau.

Il est donc important, lors de sa préparation, de distinguer les sujets propres à une classe, des sujets concernant toutes les classes.

## *Une idée a germé : pourquoi ne pas décrire ce qui se fait aujourd'hui ?*

Tatiana Consiglio, Yves Herbel, Jeanne Houlon et Hélène Rousselet ont choisi un premier sujet qui concerne les trois niveaux :

### **Le Conseil des Elèves, point fort de la pédagogie de l'Ecole Nouvelle.**

Historiquement, les Ecoles Nouvelles ont d'abord été des internats.  
De ce fait, les Conseils des Elèves en ont toujours été des éléments fondateurs.  
Il fallait des lieux où les élèves puissent participer à l'organisation de leur vie.

Aujourd'hui, quel meilleur moyen pour la socialisation que le Conseil des Elèves, même si La Source n'est pas un internat ?

Alors, l'AFAS a souhaité actualiser ces textes en interrogeant tous les acteurs par :

- enquête sur les Conseils des Elèves auprès des enseignants animateurs de ce temps page 6
- visite aux trois Conseils de Niveau page 13
- enquête auprès de tous les élèves sur les Conseils des Elèves et aussi les Conseils de Niveau page 16
- réflexions de la direction page 23
- témoignages de parents des 3 niveaux page 24
- propositions, des suggestions page 31

**Vous trouverez dans ce dossier les synthèses de toutes les réponses.**

**Au printemps 2012, nous avons questionné les enseignants qui animent les Conseils des Elèves des trois niveaux : les enseignants du Niveau I, les professeurs tuteurs des Niveaux II et III ; leurs paroles montrent quel est l'intérêt de ce dispositif.**

**Pour l'un d'entre eux « c'est la clef de voûte qui porte le reste. »**

## **Les enseignants parlent du Conseil des Elèves, aujourd'hui**

Il est frappant de voir la cohérence des réponses si on ne tient pas compte du niveau ; en dehors de l'organisation de chaque niveau, il est difficile de repérer la classe dont il est question.

Une anecdote : par hasard, une enseignante de 6<sup>ème</sup> a été interrogée en même temps qu'une enseignante de Terminale ; si au début du Collège, il faut mettre en place le projet collectif de La Source, en fin de Lycée, le tuteur a le bonheur de profiter de tout ce qui a été vécu par les adolescents.

### **Le Conseil des Elèves a des objectifs précis**

C'est bien sûr un moment privilégié et pratique pour transmettre au groupe-classe des informations sur la gestion de la vie quotidienne, mais ce n'est qu'accessoire.

C'est le moment essentiel à la cohésion du groupe, de la classe qui crée une communauté apprenante, le lieu de transmission de l'esprit de La Source aux nouveaux, indispensable au bon fonctionnement, à la bonne ambiance de la classe.

*L'objectif est d'être ensemble autour d'informations que le professeur animateur transmet, de remarques et de questions d'élèves ou de projets que nous mettons en place.*

C'est un lieu d'échanges, de libre parole, de propositions...

*Les enfants dans l'ensemble apprécient ce moment qui leur est consacré, où ils peuvent s'exprimer librement. C'est un moment de grande disponibilité pour moi où je suis attentive à leurs demandes, à leurs propositions, à leur inquiétude, à leurs déceptions parfois, mais aussi à leurs joies et à leur enthousiasme pour certains projets...*

*Il permet une parole différente dans un cadre moins officiel que celui du cours, de trouver des solutions (parfois) aux problèmes évoqués, de construire. Le groupe est propice à la création aussi d'une certaine manière...*

Les élèves y apprennent à s'exprimer mais aussi à respecter la parole des autres, à négocier et à argumenter. On y parle également de *responsabilités*.

C'est un lieu où la relation maître-élève se transforme

*Je remarque que ce moment « sans stress » favorise la relation que l'enseignant peut avoir avec ses élèves, grâce au dialogue et à l'échange. Les élèves se sentent en confiance et la plupart ose s'exprimer.*

### **Le Conseil des Elèves a une organisation spécifique**

Il faut distinguer, ici, les trois niveaux.

Au Niveau I, de la grande section de maternelle au CM2

L'influence de la pédagogie institutionnelle qui s'appuie sur **quatre L, Loi, Limite, Lieu, Langage**, est visible : la disposition spatiale du groupe est importante ; les enfants sont assis en cercle, l'adulte avec eux, tous peuvent se voir.



Le moment est solennel ; un président est aidé d'un secrétaire et parfois d'un surveillant du temps.

Le Conseil dure une heure, chaque semaine.

Le déroulement est très ritualisé, suivant l'âge des élèves ; l'adulte est plus ou moins l'animateur (au cycle 3, le président est un enfant) :

- Déclaration de l'ouverture du Conseil n°...
- Rappel des décisions du précédent, des règles
- Est-ce que la classe va bien ?
- Les propositions pour l'ensemble de la classe
- Les demandes pour soi
- Les critiques (remarques négatives) ou félicitations (remarques positives) sur l'attitude d'un ou plusieurs autres enfants.

L'ordre du jour est soit préparé à l'avance, soit défini en début de conseil.

Chacun demande la parole, même l'adulte.

Les décisions prises sont inscrites sur une affiche, une ardoise, un cahier...

Les sujets abordés sont les projets, les règlements de conflits, les félicitations, les critiques, le bilan des métiers, les informations à donner...

#### Au Niveau II, de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup>

Le Conseil dure 45 minutes, trois fois par mois ; il est pris en charge par le professeur tuteur de la classe.

Son organisation est variable : ordre du jour préparé à l'avance ou pas, avec une boîte à idées pour certains.

Une grande partie du temps est utilisé à transmettre les informations ; on y prépare le Conseil du Niveau II pour les délégués qui en donneront le compte-rendu.

Pour le reste *le temps du Conseil est offert aux élèves*, pour prévoir des sorties, mettre en place des projets, faire des propositions, régler des conflits...

Un compte rendu est parfois écrit dans un cahier de vie de la classe.

L'animation est souvent menée par l'adulte, parfois par les élèves délégués.

#### Au Niveau III, de la 3<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup>

Le temps consacré au Conseil est de 30 minutes, utilisé à transmettre des informations, préparer et rendre compte du Conseil de Lycée ; il reste donc peu de temps pour aborder d'autres sujets.

Il est souvent animé par les délégués élèves pour la classe, parfois par des volontaires, mais certaines séances peuvent se faire sans adulte (pour préparer le Conseil de Classe, par exemple) :

*Je les laisse échanger sans moi et cela a pu donner lieu à des échanges difficiles entre élèves mais sains à terme pour débloquer une ambiance de classe ou un problème de clan.*

Peu de classes utilisent un cahier de compte-rendu ; l'adulte reste volontairement en retrait mais peut se demander : *si cela se passe mal, à quel moment dois-je intervenir ?*

Il est à noter : *en Terminale, on voit ce qui a été vécu avant, les élèves viennent naturellement, s'installent, ils trouvent que c'est un moment important.*

Pour quelques enseignants, il est difficile de faire participer les élèves ; ils sont peu concernés par la préparation des Conseils de Lycée ; les règlements de conflits ne se font pas en Conseil et il a fallu évacuer des réclamations sur la cantine qui prenaient toute la place ! Si un projet de voyage se précise, son organisation se fait sur une autre plage horaire.

#### **Les points forts du Conseil des Elèves sont facilement identifiables**

De toutes les réponses notées par les professeurs tuteurs, **l'intérêt relationnel** ressort le plus nettement.



## L'intérêt pour les élèves

« Comme un rendez-vous indispensable qui permet de créer des liens privilégiés avec les élèves de ma classe, hors du temps de cours ; un moment plus décontracté fait à la fois de connivence, de confiance, et d'intérêt de part et d'autre ».

« C'est un moment d'échange privilégié avec « sa » classe, avant tout. L'ambiance y est différente, plutôt décontractée car l'objectif est d'être ensemble autour d'informations que l'enseignant transmet, de remarques et de questions d'élèves ».

« C'est toujours un moment d'échanges privilégié quels que soient les sujets traités », « un moment privilégié avec un groupe classe », « comme un moment d'échanges très constructifs sur le fonctionnement d'une classe ».

« Comme une rencontre personnelle avec les élèves de « ma » classe ».

« C'est un moment d'échange sans stress avec les élèves ».

« L'utilité, pour moi, est surtout d'ordre relationnel ... C'est aussi un adulte proche d'eux, prêt à les écouter, à les aider. C'est un lieu où l'empathie a toute sa place, quels que soient les thèmes abordés ensemble », « pouvoir intervenir pour donner son opinion, de faire avancer les choses en proposant des idées, d'améliorer les conditions de vie et de travail dans la classe », « ça permet aux enfants d'avoir une place et la parole », « de mieux fonctionner ensemble, de jeter des passerelles entre élèves, d'intégrer les élèves en difficulté, de casser les angoisses ». « Les élèves se découvrent eux-mêmes, parfois ils sont organisateurs », « ce temps de Conseil est offert aux élèves. Je les invite à s'exprimer, à poser des questions, à réagir par rapport à l'actualité de l'école ... ou à l'actualité tout court », « où des élèves parfois moyens scolairement trouvent une occasion d'intervenir ».

« Donner aux élèves la possibilité d'échanger entre eux sur des sujets qui les intéressent »

Ces échanges entre élèves sont vécus majoritairement comme une force formatrice.

En revanche, quelques enseignants regrettent la passivité de certains :

*Pas toujours très bien car cela devient de plus en plus un bureau des pleurs. Les élèves ont du mal à se gérer et à s'écouter les uns les autres. Ils sont souvent passifs.*

Ceci est constaté en seconde où l'apport de nouveaux élèves est important.

En revanche, en Terminale les délégués ont intégré leurs responsabilités.

La pratique du Conseil des Elèves suppose donc un apprentissage.

### **De cette qualité relationnelle ressort un grand intérêt pour l'enseignant qui observe la dynamique de sa classe d'une autre façon, surtout au Secondaire.**

L'expression *connaître les élèves hors cours* revient souvent dans le discours des enseignants.

Et l'intérêt leur paraît évident :

- Une manière de les voir un peu à cœur ouvert.
- « C'est utile en ce sens qu'on sort de la relation maître-élève ; chacun a la même place et peut intervenir et agir sur la vie de sa classe », « indispensable au bon fonctionnement, à la bonne ambiance de la classe ».
- « Ce moment privilégié permet tout d'abord d'avoir une autre vision des élèves. Ayant peu l'occasion de faire cours à la classe entière, c'est pour moi l'occasion de voir ou plutôt de percevoir l'ambiance spécifique du groupe classe, les relations entre les enfants (ceux qui sont bien intégrés ou ceux au contraire qui me semblent isolés), de repérer ceux qui prennent la parole, ceux qui écoutent, ceux qui se sentent concernés et ceux qui attendent que le temps passe... », « de comprendre le fonctionnement du groupe dans un espace temps donné ».

Le rôle du professeur est ici fidèle à la définition qu'en donnait Roger Cousinet **être un entraîneur**.

Quel est donc son rôle ?

- Créer des synergies, c'est-à-dire *générer une dynamique de groupe*.

*Je pense qu'à cet âge ils ont besoin d'entendre des voix alternatives, divergentes, différentes et le rôle du tuteur est d'être garant du respect de ces différences. »*

- Conduire les élèves à passer de la proposition à la décision.  
*J'essaye d'arriver à une discussion aboutissant à une décision commune.*
- Etablir une relation de confiance qui permette aux élèves de s'exprimer sans crainte.
- Donner un avis et souvent les conduire à prendre du recul.

Cette posture n'est pas facile et certains suggèrent qu'elle requiert une formation : « Il faut une formation à la vie de groupe. »

### **De cette qualité relationnelle ressort également un apprentissage citoyen.**

*« En Terminale il y a beaucoup d'élèves présents à La Source depuis longtemps ; on voit tout ce qui a été mis en place, c'est la même chose que pour le TA ».*

*« Informer les élèves, transmettre l'esprit de La Source (en 6<sup>ème</sup>). Ecouter les élèves ; les laisser échanger, discuter entre eux, et tempérer ; les encourager ; apprendre à accepter les opinions diverses ; s'organiser ; être responsable de son emploi du temps ; être acteur de ses projets. »*

*« La démocratie ; créer un groupe classe avec une forte cohésion ».*

*« Se sentir écoutés, pouvoir s'exprimer et apprendre aussi à écouter les autres, les profs, les adultes, échanger en étant tolérants... »*

*« Sinon, moment de prise de conscience qu'ils appartiennent individuellement à un collectif qui peut (mais qui échoue parfois et cela ils ont le droit de le voir aussi) trouver des solutions collectives et pas seulement individuelles. »*

*« Lieu de démocratie où ils peuvent s'exprimer. »*

*« Les enfants sont partie prenante des décisions prises par vote au conseil ».*

*« Une prise de conscience qu'ils appartiennent à un collectif qui peut trouver des solutions collectives ».*

*« Vivre la démocratie à l'école, apprendre la tolérance, connaître ses droits et ses devoirs ».*

Certains enseignants émettent pourtant des regrets :

*« Que les choses puissent se faire pour de vrai : par exemple quand des enfants proposent une sortie ou un aménagement spécial, on ne peut accéder à ces demandes ».*

D'autres constatent que les élèves ne viennent pas souvent avec des projets :

*« Lié à l'autonomie, à l'apprentissage de la prise de paroles et de la prise de position, au développement de l'écoute ... et à la démocratie participative (même si l'expression est un peu ronflante ...) et je suis un peu déçue que les élèves n'accordent pas toujours suffisamment d'attention au dispositif ».*

Certains proposent :

*« Des petits thèmes de réflexion sur la vie en collectivité, sur les liens avec l'actualité pour faire réfléchir les élèves en groupe de manière citoyenne ».*

### **La proposition et la réalisation de projets ne sont pas l'essentiel :**

*Etre acteur de projets est pourtant l'un des premiers objectifs du Conseil des Elèves.*

Mais là, il y a surtout des regrets :

*« Il faudrait que les élèves arrivent avec des projets, des idées de temps en temps. »*

*« Il faudrait que ce moment soit l'occasion qu'ils se mobilisent autour d'un vrai projet de classe, ce que j'ai toujours eu du mal à faire sur le long terme. »*

Quand un projet émerge, c'est la joie :

*« Un enfant a proposé de faire un concours de dessin avec l'autre classe de CE1. La majorité de la classe a voté pour et nous avons parlé ensemble de son organisation, c'était super ! »*

*« Des actions solidaires rattachées à l'actualité (séismes...) sont nées en Conseil des Elèves et ont été menées par les élèves au sein de l'établissement. »*

Le professeur tuteur s'efface parfois pour les laisser s'organiser seuls :

*« Dans le cadre de la mise en place d'un projet et de son organisation, le brouhaha s'installe mais ils sont heureux, responsables et souvent très efficaces. C'est le plus important, n'est-ce pas ? »*

Certains enseignants font des propositions :

*« L'idéal serait que tous les ateliers (agenda 21 etc.) soient coordonnés en Conseil des Elèves pour que celui-ci soit une impulsion hebdomadaire pour des projets collectifs. »*

### **Dernier point abordé : le règlement des conflits**

Ici, les pratiques sont différentes selon les niveaux.

- Au Niveau I, celui-ci est institutionnalisé, c'est ce qui donne lieu aux félicitations, aux critiques. Certains enseignants le vivent bien, selon eux *cela permet de résoudre les conflits*. Pour d'autres, cela pose problème *on a l'impression de pédaler dans le yaourt pour aider à résoudre un conflit*.  
*C'est difficile parfois d'animer un conseil lorsqu'il y a un problème particulier avec un enfant pour que cela ne tourne pas au tribunal.*  
Face à cette difficulté, certains enseignants prennent en charge la partie critiques.
- Au Niveau II, rien n'est institutionnalisé et les choses se passent plus spontanément. Cela permet de *régler les conflits pouvant exister, de parler des difficultés relationnelles entre certains élèves et d'essayer de les aplanir*.
- Au Niveau III, les enseignants parlent de *règlement à l'amiable des dysfonctionnements*.  
*Parfois, c'est aussi un lieu pour eux sans adulte et cela a pu donner lieu à des échanges difficiles entre élèves mais sains à terme pour débloquer une ambiance de classe ou un problème de clan.*
- En Terminale, *les conflits entre eux ne sont jamais abordés, ils sont réglés ailleurs*.  
C'est un registre qui fait particulièrement ressortir l'évolution des élèves.

### **Remarques et suggestions**

#### **D'abord le temps :**

Les Conseils ont lieu une heure par semaine, au Niveau I, trois quarts d'heure trois fois par mois, au Niveau II, une demi-heure par semaine, au Niveau III.

*Ainsi quarante-cinq minutes au Niveau II et trente minutes au Niveau III passent très vite »*

*C'est un temps trop court (au Niveau II)*

*Pas assez de temps pour que cela s'équilibre naturellement (au Niveau III)*

*J'ajoute juste que je regrette que parfois, le Conseil passe à l'as dans l'emploi du temps des élèves. (au Niveau III).*

#### **Le lien entre le Conseil des Elèves et le Conseil de Lycée ne semble pas satisfaisant**

Un enseignant est très critique : *le compte rendu est fait par les délégués mais cela fait rire tout le monde ; il faut revoir le Conseil du Lycée ; il dure une heure, sur le temps du repas donc sandwich ; son animation est à revoir, elle est trop autoritaire ; on y parle seulement de la cantine !*

Un autre se pose une question : la présence des parents a-t-elle une influence sur l'animation ? Le lien avec l'Agenda 21 est bien fait.

**D'autres suggestions :**

Les élèves devraient être informés du sujet traité au Conseil Pédagogique.

*Avoir les infos pratiques plus en avance (on le fait souvent sur le cours) , cela donne l'idée du « au coup par coup », peut-être en gérant mieux le panneau d'affichage : un panneau par classe ? ; les papiers y restent trop longtemps.*

*Je me demande si à la fin du conseil nous ne pourrions pas charger un élève (volontaire ou par tirage au sort) qui animerait le conseil suivant sur un sujet qui l'a marqué et organiser un débat avec la classe. Cela leur permettrait (d'après moi) de mieux se connaître et de pouvoir donner leur avis ou tout simplement réfléchir sur un sujet auquel ils n'ont pas forcément pensé.*

*On a besoin de plus d'expérience ! Je trouve mes marques petit à petit mais c'est un exercice nouveau pour moi. Il m'arrive de me retrouver sans rien à « faire » lors d'un Conseil des Elèves, mais dans ce cas, je me laisse guider par les élèves qui ont toujours une question ou une remarque qui traîne quelque part... ! Après tout, c'est leur conseil !*

*Je suis gênée par le fait que le Conseil est obligatoire, même sans formation de l'enseignant. C'est un moment plein de « senti » où il faut être attentif à tout et savoir ce qu'il faut entendre dans les propos tenus par un enfant. Sans formation, on peut abîmer un enfant sans le savoir. Il faut une formation à la vie de groupe. »*

**Il ressort de cette enquête que le Conseil des Elèves est toujours bien vivant, quel que soit le niveau. L'intérêt s'est peut-être un peu déplacé, c'est surtout l'intérêt relationnel et citoyen qui est mis en avant. On reproche aux élèves leur passivité pour susciter des projets ; peut-être faudrait-il travailler sur la participation institutionnelle des élèves et prévoir une formation des professeurs tuteurs sur le thème des Conseils des Elèves et des Conseils de Niveau.**

**Le rapport de cette enquête a été communiqué à l'équipe éducative ; nous avons recueilli, lors d'une journée pédagogique de juillet 2012 les réactions des enseignants des trois niveaux.**

## **Réactions de l'équipe éducative**

Les enseignants du Niveau II et du Niveau III ont reçu la synthèse du questionnaire deux/trois semaines plus tôt ; au Niveau I, le document n'a pas été diffusé avant la réunion.

Le rapport est présenté, accompagné d'une rapide synthèse et d'une présentation de la suite du travail qui doit aboutir à un document le plus complet possible sur les Conseils.

Il est noté que le lien et le sens des Conseil des Elèves-Conseil de Niveau sont à travailler.

### **Voici quelques réactions**

Ces remarques sont le retour que nous font les élèves ; c'est une critique du fonctionnement.

Quelques enseignants considèrent que c'est facultatif, suivant les besoins des élèves ; il faut qu'il devienne institutionnel et obligatoire, avec un horaire admissible.

Quels sont le temps et le lieu de la démocratie ? Cela pose le problème du saucissonnage des temps et des lieux, du manque de lien entre les différentes instances, de la délégation.

Il faut se retrouver en équipe pour y réfléchir ; quelle est la réelle fonction du Conseil des Elèves ? Il faut être au clair pour le rendre important ; il faut lui donner un cadre car au Niveau II il n'y en a pas et les adultes peuvent être frustrés s'ils ne l'utilisent pas bien.

Cela facilitera le travail des nouveaux tuteurs ; l'expérience peut être négative si on n'a pas assez travaillé avec les anciens ; c'est dur de trouver un équilibre entre adultes-élèves.

Une discussion s'engage entre niveaux sur la présence d'un parent au Conseil de Lycée, alors qu'il n'y en a pas ailleurs :

- Pourquoi ?
- A-t-elle une raison d'être ?
- Oui, la parole d'un parent est un discours différent de celui des enseignants, entendu différemment.
- Cela permet aux autres parents d'avoir un retour.

Il est nécessaire d'avoir une méthodologie du Conseil des Elèves ou du Conseil de Niveau ; il faut qu'il soit très construit ; c'est l'adulte qui porte ce moment, ce n'est pas le désir des élèves.

Une proposition est faite : que chacun aille observer les Conseils des autres niveaux pour en faire une analyse critique permettant à chacun de progresser dans sa pratique.

**Ces discussions ont permis de mettre en évidence des manques, des attentes, des propositions et l'envie de formation ; il ne faut pas obligatoirement penser que tout va bien, que rien ne doit changer.**

**Au cours de cette enquête, nous avons réalisé que nous ne pouvions ignorer les Conseils de Niveaux.**

**Nous avons assisté aux trois Conseils de Niveau courant juin 2012.**

**Voici nos remarques.**

## **Visite aux trois Conseils de Niveau**

### **Visite au Conseil du Niveau I, dit d'Ecole**

Le déroulement de la séance est très codé : un élève de CM2 préside (aidé de Gilles Gozlan, adjoint d'éducation qui l'aide à maintenir le rythme) ; il est donneur de parole et énonce les décisions prises.

Il annonce l'ouverture de la séance (c'est la première année qu'a lieu cette expérience).

Chaque enfant se présente et indique la classe qu'il représente.

Les adultes sont Gilles Gozlan, Yves Herbel, directeur et Louise Lopez, enseignante pour cette séance.

Le président a un ordre du jour constitué des sujets émanant des différentes classes, de la concertation entre adultes ou de Gilles et Yves.

Chacun s'exprime, donne son avis puis une décision est prise, énoncée par le président, pour chaque point abordé.

Les sujets sont très divers :

- La recherche d'un vêtement de Maternelle ; les délégués expliquent que le problème est résolu.
- Les arbres de la cour sur lesquels il ne faut pas monter ; Yves rappelle les règles ; les délégués doivent intervenir pour les faire appliquer.
- La fête de fin d'année.  
Rappel des règles et leur justification.
- Menu indien ; repas zen.
- Du jus de fruits à la cantine : c'est cher et trop sucré ; cela doit rester exceptionnel ; mais il ne faut pas oublier qu'il faut boire pour s'hydrater.
- Respecter les plantations.
- Ne pas mélanger éponges sales et propres à la cantine. Peut-on mettre des bacs de couleurs différentes ?
- Le droit d'utiliser de nouveau les toupies ; les avis sont partagés et le président a recours à un vote ; c'est refusé par le Conseil.
- Félicitations :
  - aux enfants qui ont fait le métier « école » avec sérieux et efficacité,
  - à Santiago pour le repas indien,
  - aux délégués pour leur écoute et leur participation.

Pour finir, Yves souhaite bonne chance aux élèves de CM2 pour leur entrée en 6<sup>ème</sup>.

Les délégués rapporteront à leur classe les décisions prises, lors d'un Conseil des Elèves.

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont responsabilisés à leur rôle de délégué ; pas d'idées farfelues ni d'intervention mal à propos. Ils sont nombreux à s'exprimer, toujours en demandant la parole ; les plus timides sont sollicités avec douceur par les adultes.



## **Visite au Conseil du Niveau II, dit Conseil de Niveau**

Les délégués de chaque classe se réunissent avec Isabelle Tobin, coordinatrice de 6<sup>ème</sup>, de Véronique Vannod, éducatrice et de deux enseignantes.

C'est Isabelle qui anime et donne la parole, elle est aussi secrétaire.

Isabelle demande aux délégués quels sont les sujets à aborder.

- La course contre la faim  
Plusieurs points négatifs sont abordés, les adultes insistent sur l'engagement que cela demandait à chacun.
- La fête des 4<sup>ème</sup> ; il faut apporter plus de précisions pour l'organisation.
- La fête des 5<sup>ème</sup> ; elle semble avoir peu de succès ; il va falloir mobiliser les élèves.
- Les tables dégradées, les livres abîmés ou disparus.  
Un délégué demande aux adultes de passer dans les classes ; il faut sensibiliser tout le monde à rechercher les livres ; il faudra payer les disparus.
- Avoir plus souvent des frites à la cantine.
- L'état du terrain de basket : le projet de réfection de la cour avance, patience...
- Demande d'un atelier d'électronique pour faire de la technologie comme dans les autres collèges ; il faut en faire la demande écrite argumentée.
- Le gaspillage à la cantine ; des propositions sont faites :
  - o utiliser les plats des tables voisines avant de demander du « rab » ;
  - o ne pas manger autant de pain ;
  - o Véronique souligne le manque de propreté et de respect du personnel de certains et insiste : les métiers ne sont pas faits correctement ;
  - o faire des affiches pour mobiliser les élèves ; des délégués se proposent pour le faire.

Cela a été une séance très animée où les délégués étaient nombreux à participer ; ils se sont exprimés avec aisance et n'hésitaient pas à dire aux adultes ce qu'ils avaient à faire !

Les élèves doivent trouver eux-mêmes un temps pour faire aboutir leurs propositions, dommage que ce temps ne soit pas décidé tout de suite, avec peut-être un adulte pour accompagner les élèves.

## **Visite au Conseil de Niveau III, dit de Lycée**

Les délégués sont réunis au CDI, en présence de Tatiana Consiglio qui anime, accompagnée des coordinateurs de Niveau, de Stéphanie Buzzi, documentaliste, d'une éducatrice, d'un enseignant et des parents délégués coordinateurs de Niveau.

C'est le dernier Conseil de l'année aussi aucun élève ne sera secrétaire.

Une liste des sujets est établie, à la demande des délégués puis chaque sujet est développé :

- Prévenir quand il y a un repas végétarien
- La fête pour Jean-Louis
- Le bal de fin d'année des Terminales
- Des séances de révisions avant le bac
- La disparition des livres de Philo
- Les conventions de stages des 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup>
- Les joggings au nom de La Source
- La baisse de niveau à La Source ?
- La demande d'articles pour La Source d'Info.
- La salle Zap-Zen

Chaque sujet est développé, des réponses sont apportées ; il y a peu de débat entre élèves ; leurs préoccupations sont différentes ; c'est surtout un échange entre les adultes et les délégués concernés. Les discussions sont simples, cordiales. Les idées proposées manquent souvent de précisions.

Les adultes demandent aux délégués de « remuer » leurs camarades pour que tout se passe bien. Ils remercient les élèves pour cette année paisible et sympathique.

## **Mettons en parallèle les trois Conseils**

**Au Niveau I**, les sujets sont simples à traiter et il est aisé d'arriver rapidement à une décision ; cela rend le Conseil dynamique et lui donne du sens : un lieu démocratique de décisions que les délégués transmettent aux classes, grâce à un compte-rendu écrit, pour qu'elles soient appliquées.

**Au Niveau II**, les délégués présentent peu de sujets à traiter et ils ne concernent que leur propre niveau de classe ; c'est celui de la cantine qui a animé le groupe !

Domage que le temps passe si vite ; la conclusion de la discussion est souvent « trouvez un moment pour vous organiser ».

Les élèves le feront-ils ?

Difficile d'arriver à une décision collective.

**Au Niveau III**, c'est le dernier Conseil de l'année ; les propositions portent sur les fêtes, les révisions du Bac, ...les délégués de 3<sup>ème</sup> restent très discrets.

Habituellement, un élève rédige le compte-rendu du Conseil, ce n'est pas le cas pour le dernier.

Les adultes sont en attente de plus de précisions sur les projets pour donner leur avis et là non plus il n'est pas facile de prendre une décision définitive ; cela se fera ailleurs...

Cela enlève peut-être du sens à ce Conseil.

Il est plaisant de voir l'aisance avec laquelle s'expriment les Terminales particulièrement ; on sent leur expérience de la prise de parole simple et claire ; quel atout pour leur vie future !

**Il nous fallait aussi interroger les élèves sur ces deux Conseils.  
L'enquête s'est déroulée d'octobre à décembre 2012 ; en voici les synthèses pour les  
Conseils des Elèves et ensuite pour les Conseils de Niveau.**

## La parole est aux élèves

### **Pour les Conseils des Elèves**

#### **Conseil des Elèves du Niveau I**

Il n'a pas été facile d'interroger les plus jeunes élèves de l'école. Cependant, les réponses que nous avons eues furent pertinentes et précises. Elles mettent en évidence une cohérence dans les demandes de chaque classe.

##### **En CP**

C'est un moment important qui les aide à réfléchir pour trouver des idées pour régler les problèmes (entre enfants, lors de la récréations, par exemple), qui leur permet de savoir ce qui se passe dans l'école et au Conseil d'Ecole et de faire des propositions pour améliorer la classe et l'école.

Les sujets abordés sont les sorties, les tournois, les activités dans la cour.

##### **Ils apprécient particulièrement**

- les félicitations, (*« ça nous rend plaisir », « on peut savoir qui nous félicite », « j'aime qu'on me félicite »*)
- les informations sur les sorties, le Conseil d'Ecole
- résoudre les problèmes
- les propositions (*« ça peut donner des idées pour faire des choses »*)

mais aussi

- *la fin du conseil parce qu'on rentre chez nous !*

##### **Ils font des propositions de changements :**

Les avis sont partagés sur le rythme et la durée.

Certains le trouvent trop court *« on aimerait discuter plus longtemps ensemble »*, d'autres trop long (surtout les félicitations).

Une demande : *pourrait-on « parler de sa famille quand ça ne va pas trop » ?*

##### **En CM1**

Le conseil dure une heure, en fin d'après-midi.

Son déroulement est bien défini :

*On met les chaises en rond, d'abord il y a le résumé du conseil d'avant, puis les informations, les propositions pour lesquelles on vote, les demandes, les félicitations et les problèmes à résoudre.*

*On lève le doigt si on a quelque chose à dire et la maîtresse nous inscrit dans son cahier.*

*L'élève qui a 3 gêneurs ne participe pas.*

C'est un moment où les élèves peuvent s'exprimer, proposer des choses nouvelles, aborder les problèmes pour améliorer la situation, préparer le Conseil d'Ecole.

Il est question des tournois, des problèmes surtout avec les collégiens dans la cour, des félicitations pour Santiago Toledo Betanzo et son équipe, et surtout de tout ce qui concerne les récréations.

La plupart des élèves y participent mais ils reconnaissent qu'ils ne font pas beaucoup de propositions.

Des propositions de changements ?

La plupart ne veulent rien changer, *c'est bien comme ça*, mais plusieurs aimeraient supprimer les félicitations et que les enfants qui ont 3 gêneurs puissent participer au Conseil.

Un seul demande à ce qu'il ait lieu 2 fois par semaine.

### **En CM2**

Le Conseil dure trois quarts d'heure ; le président est l'adulte ou un enfant *ayant la compétence*.

L'ordre du jour est immuable : questions - propositions - demandes - félicitations - problèmes.

Le Conseil des Elèves permet de traiter de la vie de la classe, de faire partager ses idées, proposer des choses, parler à tout le monde de ses problèmes ou des félicitations, parler et être sûr d'être écouté.

La majorité trouve que ce Conseil est important ; certains préfèrent les félicitations ou les problèmes, mais ils apprécient aussi les propositions et les demandes.

Les sujets abordés sont les problèmes dans la cour, les demandes de ceintures, les métiers, les changements de place.

Beaucoup participent mais peu de propositions sont faites.

Ils ne veulent rien changer, pour la plupart mais certains souhaiteraient enlever les félicitations qui ne sont pas très utiles, et les questions et informations qui sont déjà abordées dans la vie de la classe.

## **Les Conseils des Elèves au Niveau II**

Au Niveau II, les Conseils des Elèves durent 45 minutes, en début de matinée, une fois par semaine, sur 3 semaines.

Le professeur tuteur est l'animateur, il donne des informations :

- particulièrement appréciées par les 6<sup>èmes</sup> : cela leur permet de connaître l'école et de donner leur avis,
- en 4<sup>ème</sup> cela leur permet de comprendre le fonctionnement de la classe, de l'école pour pouvoir le modifier, l'améliorer.

Dans une classe de 4<sup>ème</sup>, *on met les tables en rond pour que l'on puisse voir tout le monde*.

Ces informations peuvent déboucher sur des débats.

Ce Conseil *permet de se sentir mieux quand on va à l'école*.

C'est un moment d'échanges, d'expression libre, de communication et d'écoute aussi bien entre élèves qu'avec le professeur.

Il permet de faire passer des messages des élèves au professeur-tuteur, de dire ce qui va ou ne va pas.

C'est là que sont abordés les problèmes du groupe et de chacun, et tous peuvent intervenir pour faire des propositions pour les résoudre, avec le professeur.

Les délégués au Conseil de Niveau y font le compte-rendu des décisions qui y sont prises. Pour la majorité des élèves son importance est incontestable, sinon, *la classe ne serait pas aussi bien tenue ou préservée* (en 6<sup>ème</sup>), il y aurait plein de problèmes non réglés, *on ne peut pas rester sur un problème toute l'année sans en parler*.

Sans le Conseil des Elèves, on ne pourrait pas donner son avis et c'est bien de solliciter l'avis des élèves, *c'est le seul cours où on peut parler !!!*

Mais certains pensent qu'il y en a trop ; il n'y a pas toujours quelque chose à dire.

Les sujets abordés traitent de la vie de la classe, de l'école : la cantine, la cour de récréation, le rythme des cours, des devoirs (surtout en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>), des relations de respect, des problèmes entre élèves et entre professeurs et élèves, de la mise en place de projets pour la classe mais aussi pour les autres niveaux (la fête de Noël, le Pérou...).

Dans l'ensemble la participation est le fait d'un petit nombre, toujours les mêmes.

Les raisons données ? « *J'essaie* », « *je suis trop timide* », « *je crains que certaines personnes n'approuvent pas et m'empêchent de m'exprimer car ce n'est pas leur pensée* », « *je n'ai rien à dire* », « *je n'y arrive pas toujours* ».

Beaucoup se contentent d'écouter, mais ça les intéresse et bien peu réussissent à faire des propositions.

Que pourrait-on changer, améliorer ?

La plupart trouvent qu'il n'y a rien à changer, que tout va bien.

Un souhait est général ; que tout le monde s'exprime (pas toujours les mêmes), et que les élèves s'écoutent et s'intéressent à ce que disent les autres ; quand quelqu'un donne son avis, qu'il ne soit pas interrompu par une contradiction.

Le Conseil pourrait durer 1 heure, disent certains car on n'a pas le temps de lancer un sujet, mais il pourrait y en avoir moins disent d'autres, car on n'a pas toujours quelque chose à dire.

Les sujets pourraient être plus variés, une boîte à idées serait bienvenue ; le professeur pourrait demander aux élèves leurs propositions d'amélioration, les jugements pourraient être parfois positifs, pas toujours des plaintes.

Les élèves s'impliqueraient peut-être plus si ce qu'ils disent était plus pris en compte.

### **Les Conseils des Elèves au Niveau III**

Le Conseil des Elèves dure une demi-heure.

Il est animé soit par l'enseignant, soit par deux élèves désignés par le professeur ou volontaires, soit par les délégués chargés de la classe, dans ces deux derniers cas l'enseignant peut rester en retrait.

Dans quelques classes un élève prend des notes.

A la demande de l'animateur, les élèves indiquent les sujets qu'ils souhaitent traiter.

Cela leur permet de débattre entre eux et avec le professeur tuteur, de préparer le Conseil de Niveau et d'en avoir le compte-rendu par les délégués.

C'est un lieu de libre parole, de discussion en harmonie avec le professeur où chacun peut donner son avis sans jugement.

Ils y partagent des informations, discutent des problèmes individuels, de la classe ou du fonctionnement du Lycée et essaient de trouver, avec le professeur, des solutions, tous ensemble.

Les élèves délégués au Conseil de Lycée y font le compte-rendu de celui-ci.

Cela amène à réguler les relations élèves-élèves ou élèves-professeur, à faciliter la vie de la classe et à régler les problèmes avant qu'ils ne prennent trop d'ampleur.

Ils peuvent ainsi donner des idées pour améliorer le fonctionnement du Lycée.

La majorité des élèves trouve que le Conseil des Elèves est très important.

Il donne à chacun la possibilité d'être actif dans la vie de la classe et de l'école.

Mais certains le trouvent peu efficace : on y parle souvent des mêmes sujets, c'est vite répétitif et les élèves n'ont pas toujours quelque chose à dire.

Les lycéens apprécient d'être associés aux projets futurs et de pouvoir débattre et échanger avec une grande liberté d'expression, en respectant les autres.

Les sujets sont très variés : la cantine, les problèmes avec les professeurs ou entre élèves, le fonctionnement de la classe, les informations, la vie sociale, les projets...

La participation est variable, ce sont souvent les mêmes qui interviennent. Certains écoutent sans rien proposer, ils sont d'accord avec les autres ; d'autres participent « *quand c'est intéressant* » ou « *quand je suis en désaccord* ».

Pour d'autres il est difficile de prendre position face aux autres qui n'écoutent pas forcément.

Un élève de Terminale énonce : « *Y faire des propositions est comme un devoir civique* ».

Dans l'ensemble le conseil fonctionne bien et il n'y a rien à changer, mais des propositions sont faites :

- allonger sa durée à une heure,
- le faire une semaine sur deux et parfois en commun avec les autres classes de même niveau,
- le faire une fois par mois, plus long, pour avoir le temps d'approfondir les sujets,
- le supprimer s'il n'y a rien à dire,
- éviter les débats répétitifs et inutiles, par exemple, faire venir en début d'année le cuisinier pour éviter de parler tout le temps de la cantine,
- faire que tout le monde s'exprime, que ce ne soit pas toujours les mêmes ; en Terminale il est proposé de « *forcer* » les plus timides à participer pour préparer leur vie future,
- quand il n'y a pas de sujet, le professeur pourrait en proposer un.

## **Pour les Conseils de Niveau :**

### **Le Conseil de Niveau I, dit Conseil d'Ecole**

Les plus jeunes ne se sont pas exprimés sur ces Conseils d'Ecole.

#### **En CM1**

Les élèves savent bien décrire son rôle : aider l'école.

Les délégués de toutes les classes se réunissent pour régler les conflits et décider d'accepter ou non les demandes.

Ces délégués sont élus par vote de toute la classe ; chacun écrit un nom sur un petit papier, mais l'un d'eux pense que c'est la maîtresse qui les désigne et un autre qu'il y a tirage au sort. Ceux qui ont été délégués ou le sont ont apprécié ce rôle.

Les sujets abordés sont les tournois, la cantine, le plus souvent.

La majorité trouve qu'il est important pour la vie de l'école.

A part les délégués, ce qui se passe dans les Conseils d'Ecole reste un mystère, mais la majorité pense que cela se passe bien.

Le lien entre le Conseil des Elèves et le Conseil d'Ecole reste flou pour beaucoup : on parle des mêmes sujets qu'au Conseil des Elèves, mais avec toutes les classes ; le Conseil des Elèves propose et le Conseil d'Ecole décide et ça aide à tout régler.

Son fonctionnement est satisfaisant, aucune proposition n'est faite pour le changer.

#### **En CM2**

Le Conseil d'Ecole permet de reprendre ce qui a été dit dans les Conseils des Elèves et qui concernent l'Ecole entière.

Il est l'intermédiaire entre la classe et tous les autres, les idées sont transmises par les délégués de chaque classe.

Il traite de la cantine, la cour et les problèmes avec les grands (occupation du terrain de foot).

La majorité le trouve important.

Ceux qui ont déjà été délégués ont apprécié ce rôle mais regrettent qu'il n'y ait qu'un seul délégué au Conseil alors que dans les autres classes, ils sont deux.

Le seul changement demandé : être 2 délégués par classe, comme dans le reste du niveau.

## Le Conseil de Niveau II, dit Conseil de Niveau

Deux délégués et deux suppléants représentent chaque classe au Conseil de Niveau. Les candidats, en début d'année, expliquent leur programme et les idées qu'ils souhaitent défendre en priorité.

Ils sont élus par un vote *comme aux présidentielles*, à la majorité, *au suffrage universel à un tour*, dans un isolement avec *des boîtes à voter*.

Dans une classe, il faut voter pour un garçon et une fille. Mais *tout le monde vote pour les personnes qu'ils apprécient plutôt que pour celles qui peuvent faire du bon travail*.

Sont présents les coordonnatrices, les élèves délégués, un professeur par niveau de classe, une éducatrice. Il se réunit 5 fois par an, sur le temps des Conseils des Elèves.

Le rôle du Conseil de Niveau est assez bien connu de tous : transmettre les idées de chaque classe, régler les conflits, les problèmes, faire des propositions pour améliorer *les choses* dans l'école et cela avec les adultes.

Les collégiens trouvent en majorité qu'il est important.

Les sujets abordés sont souvent les mêmes que dans les Conseils des Elèves : la cantine, le TA, les problèmes dans la cour, le non respect du règlement, le mieux vivre ensemble, les projets...

Les élèves qui ont déjà été délégués ont beaucoup apprécié ce rôle : « *j'ai l'impression d'être aimé des autres* », « *j'étais fier de représenter la classe* ». Ils ont accepté facilement les responsabilités.

Ils ont vécu une belle expérience et sont plus motivés que les autres pour en parler.

Quelques uns ne veulent pas recommencer, découragés (un élève de 6<sup>ème</sup>, délégué chaque année depuis le CP veut supprimer le Conseil de Niveau !).

Pour l'ensemble des autres, le fonctionnement reste flou ; la présence des adultes est peu évoquée ; ils ont peu de propositions à y présenter.

Mais la grande majorité trouve ce Conseil important.

L'articulation entre Conseil de Niveau et Conseil des Elèves est claire pour tous : les deux sont conçus pour régler les problèmes du niveau.

Le Conseil des Elèves prépare le Conseil de Niveau ; les délégués transmettent les idées de leur classe au chef d'établissement, aux coordonnatrices et aux éducatrices.

Le Conseil de Niveau est habilité à autoriser des changements, des améliorations.

Il est décrit comme bien organisé, mais quelques propositions d'améliorations sont formulées :

- qu'il y en ait plus souvent,
- que les informations des professeurs soient mieux coordonnées,
- que tous les élèves de chaque classe participent à sa préparation.



## Le Conseil de Niveau III, dit Conseil de Lycée

Dans chaque classe, deux élèves représentent leur classe et deux délégués sont élus pour représenter celle-ci au Conseil de Lycée.

En début d'année, les candidats présentent leur programme, les idées qu'ils veulent défendre. Ils sont élus à la majorité, par un vote anonyme « *au suffrage universel direct* », « *comme à la présidentielle* », « *par le peuple, oui, le peuple !* », mais quand il n'y a que deux candidats, *c'est les seuls qui voulaient manger un sandwich au pâté*, le vote se fait à main levée, *comme à Athènes* sans choix.

On peut dire que pour les deux tiers des lycéens, c'est une instance importante.

Le Conseil réunit les délégués élèves du Conseil de Lycée, des professeurs, la direction, les 2 parents coordinateurs du Niveau III ; il dure une heure (de 13 à 14h), cinq fois par an.

A chaque Conseil, un niveau de classe est chargé d'en rédiger le compte-rendu.

Le Conseil de Lycée permet de communiquer entre les différents niveaux et avec les adultes sur les problèmes qui concernent le Niveau III pour l'améliorer, de mettre en lien les idées de toutes les classes, c'est « la base du bon fonctionnement de l'établissement Sourcier », de faire des projets, de s'informer sur le quotidien de l'école.

C'est une instance indispensable pour entretenir un dialogue entre les élèves et la direction.

Il permet aux élèves de s'exprimer et de dire leur opinion sur la vie de l'école.

On y aborde la cantine, les fêtes, les projets, la vie au Niveau III (le matériel, les pauses, l'ouverture du portail...) et des idées sont proposées pour en améliorer le fonctionnement.

Mais les sujets sont souvent les mêmes.

Pour le préparer en Conseil des Elèves, ce sont les ex-délégués qui sont les plus actifs.

Ils ont en général bien vécu cette expérience et en gardent un bon souvenir : c'était intéressant, enrichissant, un moment de fierté de pouvoir représenter ses camarades.

Les autres participent peu.

Un élève de Terminale formule : *Il faudrait que tous les usagers de l'école comprennent qu'ils sont dans une école nouvelle.*

Tous perçoivent bien le lien entre le Conseil des Elèves et le Conseil de Niveau.

Le Conseil de Niveau est un élargissement du Conseil des Elèves à toutes les classes, à la direction et aux autres professeurs.

Les délégués font parvenir au Conseil de Niveau les sujets que la classe a jugés importants, cela permet de partager les idées avec les autres classes.

Tout le monde donne son avis avec une grande liberté de parole.

Par leur compte-rendu à leur classe, les délégués informent des décisions prises.

Pour l'améliorer quelques idées sont proposées :

- plus long,
- deux fois par mois, en tout cas plus souvent,
- prévoir les sujets à l'avance,
- changer de délégués en cours d'année,
- que les décisions soient mises en place plus vite,
- une demande : que tous soient à l'écoute des autres,

mais dans l'ensemble les élèves n'ont rien à changer.

**En parallèle à cette enquête, les participants adultes aux Conseils de Niveaux ont donné leurs points de vue :**

## **La parole est à la direction**

Tatiana Consiglio, directrice du secondaire, anime le Conseil du Niveau III

C'est un espace d'échanges extraordinaires inter-classes, inter-âges, inter générationnel, avec des jeunes de 3<sup>ème</sup> à Terminales, des parents, des enseignants, les coordinateurs, qui a lieu à une bonne fréquence.

On y aborde divers sujets, projets, problèmes.

On peut y inviter plein d'autres partenaires de l'école, comme le président du CA, l'intendant, le personnel de cuisine et d'entretien, le chef de cuisine, ou encore des élèves du Niveau I, mais aussi des personnes hors de l'école qui viennent présenter des projets, par exemple la Ville de Meudon.

Il donne la possibilité de récolter un avis représentatif immédiat sur tel ou tel sujet et répondre rapidement à des dysfonctionnements, ou de se réjouir de bons fonctionnements.

C'est une excellente mesure étalon de l'ambiance et du fonctionnement du Niveau III.

Sont à améliorer :

la communication du compte-rendu du Conseil de Lycée aux autres élèves et à l'équipe éducative,

la préparation en amont par les élèves et le professeur tuteur des sujets à aborder en Conseils de Lycée,

l'implication de toute l'équipe éducative dans cette instance ; ce sont toujours les mêmes qui viennent à tour de rôle.

Yves Herbel, directeur du Niveau I participe à tous les Conseils d'Ecole

Le Conseil d'Ecole est une institution un peu mystérieuse, secrète pour certains enfants (tous ne sont pas délégués). C'est un élément central de notre projet, il joue un rôle essentiel dans la cohérence du Niveau. Il est le lieu où se construisent les règles de vie, s'initient des projets, se gèrent les conflits entre les classes, s'organisent les espaces communs.

C'est aussi un lieu d'égalité de statut entre petits et grands, où l'élève de grande section échange avec celui de CM 1, chacun reconnaissant la légitimité de l'autre.

### Les conditions du bon fonctionnement

L'implication des adultes qui donnent sa légitimité à cette institution.

Le suivi, la concrétisation des décisions.

La préparation de cette réunion, les liens avec les Conseils de Classe (compte-rendu, constitution de l'ordre du jour, aller-retour).

### Les écueils à éviter

Ne pas prendre de décisions et ne faire de cet espace de paroles qu'un lieu d'informations ou de gestion des conflits entre les classes.

Créer une « caste » d'élèves délégués d'année en année, professionnels de l'institution...

Se perdre dans une bureaucratie, dans des aller-retours entre les classes et le Conseil d'Ecole.

### Les limites.

Les limites de la démocratie représentative...

**Le volet « parents » nous manquait .**

**L'APE a contacté tous les parents : acceptaient-ils de témoigner de leur vision des Conseils des Elèves et de Niveau par les dires de leurs enfants ?**

**Des parents ont accepté de participer à cette entreprise, voici leurs écrits.**

## La parole est aux parents

*Odile Guillette , maman de Naomi en CP*

Ce soir nous avons écouté Naomi et son amie Elsa Barbier qui dort chez nous tous les jeudi.

Elsa était déléguée en GSM l'année dernière et Naomi l'est cette année en CP.

Elles n'ont pas tout à fait la même vision sur l'importance de l'existence des Conseils au sein de l'école.

Elsa dit que cela fait beaucoup : *ça me fatigue.*

Naomi (un an plus tard) dit : *si on ne les avait pas ils nous manqueraient.*

Toutes deux sont conscientes que c'est une responsabilité : c'est pour cela qu'il y a une élection. Une fois que l'on est élu on doit le faire sérieusement.

C'est pour cela que l'on ne peut pas rester délégué si on plus de 3 "gêneurs".

Les Conseils des Elèves servent à discuter de ce qui concerne sa classe.

Les Conseils d'Ecole servent à discuter de ce qui concerne l'école. Il y a plus de monde.

Face à la question à *quoi ça sert* toutes deux sont d'accord :

- C'est utile pour obtenir des informations, des précisions : sur les règles, sur un projet (atelier origami ou danse, concours d'échecs, Cocico) ou un changement à venir, sur le fonctionnement de l'école, sur un évènement perturbant que l'on n'a pas bien compris, sur les jeux et objets personnels que l'on peut apporter ou pas avec soi à l'école...
- Cela permet de régler des mésententes, des conflits, des mauvaises relations comme des moqueries entre enfants et aussi parfois entre les enfants et les adultes.
- Cela permet de chercher ensemble des solutions à toute sorte de problèmes.
- Cela permet de faire des propositions, par exemple pour les repas à la cantine.
- C'est important car cela permet de mieux se réconcilier si on s'est fâché et aussi de trouver plus facilement des solutions aux problèmes.
- C'est agréable car les maîtresses y expriment des félicitations.

**Ce que cela nous inspire :**

Une surprise : elles ne voient jamais les parents délégués, seulement les enseignants, les autres intervenants internes de l'école et les auxiliaires scolaires.

Pour elles il n'y a que deux Conseils :

- le Conseil des enfants au sein de la classe : tous les mardi
- le Conseil d'Ecole : certains jeudis, auquel seuls les enfants délégués participent afin d'en parler ensuite au sein de leur Conseil
- elles semblent y accorder de l'importance en tant que déléguées, être et honorées d'être choisies pour représenter les autres
- zone d'ombre : quelle retransmission aux autres enfants à l'issue du Conseil d'Ecole par leurs délégués (les réponses sont floues)

- sans s'en rendre compte, elles y apprennent un certain formalisme de la vie en institution qui préfigure une forme d'instruction civique (représentation démocratique par une personne mandatée pour faciliter le fonctionnement de l'institution)
- la structure de l'institution et les règles qui vont avec a de l'importance à leurs yeux. Elles sont naturellement intégrées.
- les enfants répondent scolairement à une attente des adultes, qui leur convient.
- Difficile de savoir ce qu'elles en pensent...

***Joëlle Colin-Rey : 2 filles, Tiphaine GS, Eva CE2 Louise.***

Tiphaine ne fait pas trop la différence entre la météo du coeur, le quoi de neuf et le Conseil des Elèves mais elle apprécie tout particulièrement ces moments d'écoute et de parole puisqu'elle en parle avec animation quand je l'interroge.

Eva me dit que les élèves mettent les chaises en rond et racontent leurs problèmes, ou font des propositions ou demandes. C'est aussi le moment des félicitations si quelque chose a été bien fait par un ou plusieurs élèves.

Elle pense que c'est intéressant même s'il n'y a « pas beaucoup de choses proposées ».

Scolarisée à La Source depuis cette année seulement, elle ne se sent pas encore prête à intervenir pour prendre la parole. J'ai pu ainsi constater que pour les problèmes « personnels », tels que les conflits entre enfants pas forcément violents physiquement mais plutôt affectivement, le Conseil n'était pas adapté car trop généraliste. Peut-être faudrait-il adapter une météo du coeur à cette classe d'âge si l'objectif est la résolution des conflits par la parole et l'échange, qui serait dans le temps du Conseil des Elèves ou dans un autre temps. Les élèves pourraient préparer par écrit ce dont ils veulent parler ce qui serait peut-être moins anxiogène. Aussi, j'applaudis à 2 mains cette pratique du Conseil des Elèves qui les met au centre du système dans lequel ils vivent, en tant qu'acteurs pouvant intervenir sur son fonctionnement et participer à son évolution.

***Cécile Hallier Barbe, ancienne élève, a eu trois enfants scolarisés à La Source, aux Niveaux I et II :***

Voici ce que m'ont raconté principalement Titouan (19 ans, scolarisé de la GS à la Tle) et Robinson, actuellement en 6e (arrivé en CP). Adélie est une enfant discrète, qui m'a peu raconté sa vie d'école...

Titouan a été délégué tous les ans, sauf en 5<sup>ème</sup> et en 1<sup>ère</sup> !! : Le conseil de la classe a donc été pour lui une instance "importante". Cela l'a été d'autant en primaire, jusqu'à la fin du collège. Au lycée, il m'a décrit cela comme un temps presque "inutile" et trop court (30min).

Pour Robinson, qui est un grand bavard, j'ai vraiment pu prendre la dimension et du Conseil des Elèves et du Conseil de Niveau en primaire. Je pense qu'il se saisit bien du Conseil des Elèves, décrit par lui, comme un lieu de résolution de problèmes mais aussi de propositions, surtout au Niveau 1. A travers lui, j'ai mieux saisi l'année dernière, l'importance du Conseil de Niveau. En CM2, le fait que la présidence du Conseil soit donnée à un enfant délégué de CM2, le responsabilisait beaucoup et il se sentait très investi. Il décrivait cette instance, comme un lieu de propositions, qui étaient, par la suite, mises en pratique par la communauté du Niveau 1. Depuis qu'il est au Niveau II, cela est à nouveau un peu plus flou pour moi ! Je comprends, au travers ce que me raconte Robinson, que le Conseil des Elèves garde à peu près les mêmes spécificités qu'au Niveau 1, avec peut-être, un temps plus spécifique

d'informations plus générales en direction des élèves, transmis par le professeur tuteur.  
Pour ce qui est du Conseil de Niveau, cela reste pour moi, à partir du Niveau II, une instance dont je ne perçois pas bien les tenants et les aboutissants, car mes enfants ne m'en racontent rien !

Personnellement, comme parent, je me suis peu intéressée au Conseil de Niveau, j'ai été plus intéressée par le Conseil des Elèves que je trouvais être un temps fort de la vie collective de cette communauté d'enfant et quelque soit leur âge.

### ***Méryl Darlington, maman de deux enfants au collège***

#### Commentaires de Benjamin en 3<sup>ème</sup>

Parfois 30 minutes est trop long mais la prof ne nous laisse pas sortir même s'il n'y a rien à discuter. Utile : par exemple, nous avons organisé une belle sortie pour la dernière semaine de l'école et sans le Conseil, je ne pense pas que ça aurait eu lieu.

#### Commentaires de Sébastien en 6<sup>ème</sup>

C'est une bonne chose puisque c'est la seule opportunité de dire les choses qui ne vont pas bien ou le contraire. Parfois, ça peut aider à changer une situation.

### ***Marc Chartier parent de 6<sup>ème</sup>, délégué de 6<sup>ème</sup> et coordinateur des délégués du niveau II***

#### Retour de ma fille:

Pour moi, le Conseil des Elèves sert à exprimer les problèmes de la vie au Collège et à trouver des réponses. Il sert aussi à dire ce qu'on peut faire pour l'améliorer. Au Conseil de Niveau, nos délégués disent ce que l'on a dit en classe et le partagent avec des professeurs et avec les autres délégués. Ils voient ce qu'on peut faire et voient aussi les débats qui ont lieu dans les autres classes. Ensuite, ils nous font un retour et nous disent ce que les autres élèves ont dit.

Pour moi, ça ne sert à rien d'avoir un Conseil des Elèves presque tous les mardis (nous en avons tous les mardis, sauf quand il y a Conseil de Niveau ou Conseil des Professeurs), mais c'est quand même important d'en avoir régulièrement : une fois toutes les 3 semaines (ou éventuellement tous les 15 jours) serait sans doute un meilleur rythme.

Ce qui est bien c'est qu'on peut dire ce qu'on pense et que c'est libre et pour l'instant je ne sais pas ce qu'il y aurait à améliorer.

#### Mon retour

Mon sentiment est que :

- Les Conseils des Elèves et les Conseils de Niveau jouent bien leur rôle et permettent de libérer la parole des élèves, qui en ont bien compris le fonctionnement, et se les sont bien appropriés.
- Les fonctionnements des Conseils des Elèves semblent trop varier d'une classe à l'autre en fonction du professeur tuteur de la classe concernée (constat fait en REI Niveau II).
- La présence des délégués élèves en pré-conseil de classe n'est pas suffisamment systématique/pas suffisamment encouragée, et du coup la partie des échanges qui ont lieu en Conseil des Elèves qui est destinée à être relayée en Conseil de Classe n'est pas toujours suffisamment relayée.
- Il pourrait être imaginé un retour en REI des Conseils de Niveau : par exemple sous forme de comptes-rendus des Conseils de Niveau transmis aux participants de la REI préalablement à cette dernière.

- Sans doute pourrait-on sans dommage réduire un peu la fréquence des Conseil des Elèves (ce qui rejoint le sentiment exprimé par ma fille), peut-être au bénéfice de cours complémentaires.

***Agnès Weck, mère de 2 enfants : 2<sup>nde</sup> et 5<sup>ème</sup>***

Conseil des Elèves : Je pense que les élèves se sentent moins isolés face à des problèmes de vols par exemple.

Aussi, lorsqu'ils ont le sentiment d'avoir trop de devoirs en même temps. Ils sont les mieux placés pour avoir une vue d'ensemble de leur semaine de travail. De pouvoir avoir cet espace de paroles devant un adulte référent est précieux.

Conseil de Niveau : Il permet une communication direction-administration-enseignants-élèves avec des élèves plus actifs.

Les deux conseils représentent, à mon sens, un espace où les enfants se sentent concernés, et sont alors moins passifs, moins consommateurs, face à ce qui se passe autour d'eux. C'est un bon apprentissage de la citoyenneté, de la vie participative dans la cité et pour leur futur investissement associatif.

***Adrien Dominique-Dreyfus père de Sarah, en seconde***

Ma fille, Sarah, en classe de seconde et à la Source depuis trois ans, apprécie d'avoir 1 heure par semaine le Conseil des Elèves. Elle le voit comme un temps privilégié où le professeur tuteur est là pour les écouter. Elle pense que c'est un moment important qui permet de discuter pour améliorer ce qui ne va pas, sans croquer sur les cours des professeurs donc un vrai temps dédié à cela. Ensemble ils cherchent des solutions aux problèmes de la vie scolaire, aux difficultés de fonctionnement avec certains élèves ou professeurs, débâtent, font état de leurs idées...

Pour ma part, le terme de Conseil des Elèves m'échappait. Après en avoir parlé avec Sarah, j'ai définitivement compris que ce temps était organisé une heure par semaine. Je le savais mais l'avais un peu oublié... Avec pour sentiment que ce temps n'était pas toujours bien respecté, Sarah ayant eu

dans le passé un professeur dont elle laissait entendre que parfois ce temps de classe n'était pas toujours utilisé. Ce soir elle est revenue sur son sentiment des années passées en disant que le Conseil des Elèves lui a permis de dire tout ce qui ne lui convenait pas dans le fonctionnement de la vie scolaire chaque année.

De mon côté, j'observe que Sarah appréciant l'écoute et la disponibilité du professeur tuteur s'inscrit dans une dynamique positive face aux problèmes exprimés et a, dans l'ensemble, le souci de chercher à élaborer des solutions positives.

Pour ce qui est du Conseil de Niveau, Sarah dit, c'est le seul moment où tous les niveaux peuvent parler ensemble et discuter de ce que l'on voudrait améliorer ou changer ensemble. Sarah me décrit le Conseil de Niveau comme un lieu où il est question de problèmes d'intendance (pas assez de papier toilette, des couvercles sur les poubelles, du rabe à la cantine...) ou de questions pédagogiques (suppression de la notation, introduction des tablettes...).

Pour ma part, je n'ai pas pu assister à un Conseil de Niveau pour des questions d'emploi du temps mais j'ai eu l'occasion de participer à une réunion préparatoire l'an passé et le compte rendu de Conseil m'était apparu comme très intéressant, faisant notamment le point sur des choix et orientations pédagogiques futures de la Source à un moment T.

J'ai pu lire les thèmes qui allaient être abordés cette année... Mais je n'ai pas vu passer de compte rendu. Plusieurs fois, je me suis demandé si j'avais raté la diffusion du compte rendu ou si elle n'avait pas été faite (je ne suis pas encore allé voir sur le site où peut-être il se trouve...).

C'est signe que sa lecture m'intéresse tout comme dans un autre genre "La Source d'Infos".

### ***Laurence Baulier, trois enfants qui ont fait toute leur scolarité à La Source***

#### Pour le primaire :

Sentiment que le Conseil des Elèves ne sert à rien de concret, mais surtout à raconter ses vacances...

Philippine : aucun souvenir du contenu des Conseils, mais appréhension car surtout marquée par le "tableau des gêneurs" ...

Pour Arthur et Victor: ils reconnaissent que ça les aide à prendre la parole devant le groupe, du fait que l'enseignant est à ce moment là complètement déconnecté de son rôle d'enseignant pour entrer dans un rôle de médiateur, mais c'est tout.

#### Pour le collège :

Arthur et Victor : Les élèves racontent des choses qui n'ont aucun intérêt...

Philippine: C'est un moment de revendication des élèves qui n'a aucun intérêt car les sujets abordés sont toujours un peu les mêmes: repas du midi, critiques de certains profs alors que ce n'était pas l'avis de la majorité des élèves mais ce sont les "leaders" qui s'expriment et du coup seule une minorité porte la parole de la classe... C'est un moment où ceux qui ne sont pas "leaders" justement se sentent un peu plus enfoncés lorsqu'ils veulent prendre la parole car ils peuvent se faire "démolir" par les "leaders"... Cela se passait par contre très bien avec Catherine Chanson qui lors des conseils perdait son côté un peu rigide pour être dans une plus grande proximité avec les élèves, plus humaine et régulait bien la parole.

#### Pour le lycée :

Philippine: c'est toujours un moment de revendication trop fort, mais la proximité avec les enseignants existe depuis suffisamment longtemps pour pouvoir aborder les sujets en dehors des Conseils des Elèves...

Arthur et Victor: ça dépend du prof : si le prof a le "courage" de porter la parole de ses élèves devant les autres profs ou devant la direction c'est utile, sinon si ça reste cantonné au groupe classe, c'est inutile.

Arthur : toujours un moment de revendications, mais les élèves arrivent mieux à discerner l'essentiel de l'accessoire et du coup les sujets sont plus intéressants.

Victor : certains profs (Adil) laissent les élèves faire leur conseil tous seuls et c'est bien. Il n'intervient qu'au moment où le groupe a besoin d'un médiateur. Du coup le groupe classe est renforcé, prend plus d'initiatives, est plus solidaire.

Victor : tout dépend aussi de l'engagement des élèves délégués.

#### Quant à la maman :

Je les ai toujours entendus parler du Conseil des Elèves même s'ils disent maintenant ne se souvenir de rien !

J'ai l'impression que c'était pour eux un outil tellement ancré dans la vie de l'école qu'ils ne se posaient pas la question de savoir si c'était bien ou pas : c'était là, ça existait, et pour un rien j'entendais : « ça, on va en parler en conseil ... ». J'ai toujours pris ce moment comme un

espace qui appartenait au monde de l'école et qu'eux mêmes avaient intégré comme une composante essentielle qui allait de soi.

Je les ai vu progresser dans les sujets abordés pour effectivement aller plus à l'essentiel. Par contre c'est évident que l'implication du prof est primordiale pour que le conseil ait une vraie valeur éducative. La personnalité des élèves qui composent le groupe classe est également importante dans la forme que va prendre ce conseil : la classe de Philippine ( jusqu'en première) comportait effectivement des élèves très "forts en gueule" qui pouvaient polluer l'intérêt du conseil, surtout face à des élèves un peu en retrait, d'où la nécessité d'une grand implication du prof, car dans ce cas l'effet du conseil peut être pervers et accentuer les fractures du groupe au lieu de favoriser l'écoute mutuelle.

***Françoise Lebecque : trois enfants scolarisés à La Source, actuellement sa fille est en 2<sup>nd</sup>e***

Conseil des élèves : un élément très important de la pédagogie de La Source qui veut des élèves responsables et actifs. Lieu d'information, parole, partage, décision au niveau du groupe classe.

Les échos que j'en ai eus viennent de mes enfants et des professeurs tuteurs lors de pré-conseils. En pratique, j'ai connu le pire et le meilleur : suivant le prof qui l'anime, il peut être un vrai lieu parole où on cherche des solutions dans les rapports entre les enfants de la classe ou une simple communication rapide des dates à connaître...

J'ai en mémoire deux cas de stigmatisation d'un enfant qui ont été traités très intelligemment en suscitant échanges et réflexion. Dans un cas, l'élève avait pu exprimer ce qu'il ressentait et son témoignage avait touché les autres enfants. Dans l'autre cas, il avait été décidé ensemble une activité de théâtre-forum autour du problème.

Conseil de Niveau : c'est un échelon logique de la "démocratie participative" appliquée à La Source. J'ai eu peu de retours de mes enfants sur cette instance.

Conseil de Lycée : les sujets discutés le sont sur proposition des élèves au cours d'un tour de table. Cela peut aller d'un simple détail pratique à des sujets complexes avec des propositions intéressantes. Les élèves parlent en leur nom mais apprennent aussi à relayer (et faire comprendre) des avis qui ne sont pas forcément les leurs (récemment par exemple, les réactions contradictoires à la présentation d'Amnesty Internationale sur les mouvements d'extrême droite par exemple). On sent que les élèves se sentent libres de s'exprimer. Il y a un vrai dialogue avec les professeurs responsables de niveau et la directrice. On manque un peu de temps, il y a beaucoup de sujets et certains points ne sont que survolés rapidement et restent en suspens. En tant que parent, je me sens d'abord observatrice d'un système de dialogue qui fonctionne bien et c'est intéressant et conforte mon choix de La Source comme école pour mes enfants. Le Conseil m'a donné l'occasion de sonder les délégués sur certains points (retours sur le forum des métiers, maintien des liens avec La Source et entre anciens sourciers après le bac).

**Ces témoignages permettent de percevoir que les enfants donnent beaucoup d'importance aux Conseils des Elèves ; c'est un temps nécessaire à l'équilibre de leur vie scolaire. Les élèves y apprennent vie en institution.**

Au Niveau I, il est clair que le Conseil des Elèves est le lieu de résolution des conflits, cela semble difficile à percevoir pour les nouveaux.



Au Niveau II, le Conseil de Niveau devient flou pour les parents ; les enfants en parlent peu et ils se sentent moins concernés ; ils se demandent aussi comment les décisions qui y sont prises sont transmises aux autres élèves de la classe.

Quand un élève a fait toute sa scolarité à La Source et a participé souvent aux Conseils de Niveaux, il est indéniable qu'il a acquis le sens des responsabilités dans un collectif.

**La lecture de tous ces éléments permet de mesurer à quel point ces deux Conseils sont importants pour tous dans la vie de La Source.**

Le **Conseil des Elèves**, du primaire au lycée, avec une grande cohérence, est un moment d'échanges entre élèves et entre les élèves et l'enseignant, d'expression en toute liberté, sans jugement de quiconque.

Il permet à l'enseignant de percevoir les élèves d'une autre façon et à la classe, d'agir pour que le groupe soit harmonieux.

Certes il est vécu comme un temps de règlement de conflits ou de problèmes, mais tous y participent pour trouver des solutions.

C'est aussi un moment de réflexion sur le projet d'établissement : un élève peut y faire des propositions pour améliorer la vie à La Source et chacun se sent investi de cette responsabilité.

Bien sûr, la participation des élèves y est variable ; le plus investis sont ceux qui ont déjà été délégués de leur classe ; d'autres restent en retrait, par timidité, par crainte de la réaction de leurs pairs ; d'autres encore sont peu intéressés et même critiques.

## De nombreuses propositions ont été formulées, en voici le rappel :

### Celles des enseignants :

- Les élèves devraient être informés du sujet du Conseil Pédagogique.
- « Avoir les informations pratiques plus en avance (on le fait souvent sur le cours , cela donne l'idée du « au coup par coup », peut-être en gérant mieux le panneau d'affichage, un panneau par classe ? ; les papiers y restent trop longtemps. »
- « Je me demande si à la fin du conseil nous ne pourrions pas charger un élève (volontaire ou par tirage au sort) qui animerait le conseil suivant sur un sujet qui l'a marqué et organiser un débat avec la classe. Cela leur permettrait (d'après moi) de mieux se connaître et de pouvoir donner leur avis ou tout simplement réfléchir sur un sujet auquel ils n'ont pas forcément pensé. »
- « de plus d'expérience ! Je trouve mes marques petit à petit mais c'est un exercice nouveau pour moi. Il m'arrive de me retrouver sans rien à « faire » lors d'un Conseil des Elèves, mais dans ce cas, je me laisse guider par les élèves qui ont toujours une question ou une remarque qui traîne quelque part... ! Après tout, c'est leur conseil ! »
- « Je suis gênée par le fait que le Conseil est obligatoire, même sans formation de l'enseignant. C'est un moment plein de « senti » où il faut être attentif à tout et savoir ce qu'il faut entendre dans les propos tenus par un enfant. Sans formation, on peut abîmer un enfant sans le savoir. Il faut une formation à la vie de groupe. »

### Celles des élèves :

Beaucoup d'élèves pensent qu'il n'y a rien à changer, que tout va bien, mais font des propositions :

- au Niveau I :  
Les avis sont partagés sur le rythme et la durée.  
Certains le trouvent trop court : *on aimerait discuter plus longtemps ensemble*, d'autres trop long (surtout les félicitations).  
Une demande : *pourrait-on parler de sa famille quand ça ne va pas trop ?*  
Pourrait-on supprimer les félicitations et que les enfants qui ont 3 gêneurs puissent y participer ?  
Les questions et informations sont inutiles, elles sont déjà abordées dans la vie de la classe.
- Au Niveau II :  
La plupart trouvent qu'il n'y a rien à changer, que tout va bien.  
Un souhait est général ; que tout le monde s'exprime (pas toujours les mêmes), et que les élèves s'écoutent et s'intéressent à ce que disent les autres ; quand quelqu'un donne son avis, qu'il ne soit pas interrompu par une contradiction.  
Le Conseil pourrait durer 1 heure, disent certains car on n'a pas le temps de lancer un sujet, mais il pourrait y en avoir moins disent d'autres, car on n'a pas toujours quelque chose à dire.  
Les sujets pourraient être plus variés, une boîte à idées serait bienvenue ; le professeur pourrait demander aux élèves leurs propositions d'amélioration, les jugements pourraient être parfois positifs, pas toujours des plaintes.  
Les élèves s'impliqueraient peut-être plus si ce qu'ils disent était plus pris en compte.

- Au Niveau III :
- Plusieurs propositions sur le temps sont faites :
- allonger sa durée à une heure,
- le faire une semaine sur deux et parfois en commun avec les autres classes de même niveau,
- le faire une fois par mois, plus long, pour avoir le temps d'approfondir les sujets,
- le supprimer s'il n'y a rien à dire,
- et aussi
- éviter les débats répétitifs et inutiles, par exemple, faire venir en début d'année le cuisinier pour éviter de parler tout le temps de la cantine,
- faire que tout le monde s'exprime, que ce ne soit pas toujours les mêmes ; en Terminale il est proposé de « forcer » les plus timides à participer pour préparer leur vie future,
- quand il n'y a pas de sujet, le professeur pourrait en proposer un.

#### **Celles des parents :**

- Il pourrait être imaginé un retour en réunion d'échanges et d'informations (REI) des Conseils de Niveau : par exemple sous forme de comptes-rendus des Conseils de Niveau transmis aux participants de la REI préalablement à cette dernière.
- Sans doute pourrait-on sans dommage réduire un peu la fréquence des Conseil des Elèves (ce qui rejoint le sentiment exprimé par ma fille), peut-être au bénéfice de cours complémentaires.

Quant au **Conseil de Niveau**, il reste un moment mystérieux pour les élèves qui n'ont pas été délégués.

Cela ne leur donne pas envie de se motiver pour faire des propositions, peut-être se sentent-ils exclus ? Ils ne savent ni comment cela se passe ni ce qui s'y passe.

C'est toutefois un lieu d'échanges avec les adultes référents de l'école : enseignants, coordinateurs, éducateurs, directeurs, parents en toute liberté de parole où même les plus jeunes pensent que leur avis a de l'importance pour faire évoluer l'école.

Il est intrigant, par contre de lire que les adultes présents au Conseil de Niveau sont rarement mentionnés, particulièrement le représentant des parents...

C'est le lieu où tous les élèves d'un niveau confrontent leurs propositions, donnent leur avis et prennent conscience d'appartenir à une communauté avec des droits et des devoirs *citoyens*.

Pour un grand nombre d'élèves, il n'y a rien à changer dans son fonctionnement, mais quelques idées d'améliorations sont proposées.

#### Les élèves du Niveau I souhaitent :

Etre deux délégués par classe en CM2, comme dans les autres classes.

#### Les élèves du Niveau II voudraient :

Qu'il y en ait plus souvent, que les informations des professeurs soient mieux coordonnées, que tous les élèves de chaque classe participent pour le préparer.

#### Les élèves du Niveau III proposent :

- qu'il soit plus long,
- ou deux fois par mois, en tout cas plus souvent,
- que les sujets soient prévus à l'avance,
- qu'on change de délégués en cours d'année,
- que les décisions soient mises en place plus vite,
- que tous soient à l'écoute des autres.

### **La directrice du Secondaire souhaite améliorer :**

- la communication du compte-rendu du Conseil de Lycée aux autres élèves et à l'équipe éducative,
- la préparation en amont par les élèves et le professeur tuteur des sujets à aborder en Conseils de Lycée,
- l'implication de toute l'équipe éducative dans cette instance ; ce sont toujours les mêmes qui viennent à tour de rôle.

### **Il semble utile de repréciser, chaque année, le sens des expressions courantes :**

- **Quoi de neuf, Conseil de Classe, qui n'a pas le même sens dans les trois niveaux**
- **Conseil des Elèves**
- **Conseil de Niveau.**

### ***Quelles conclusions tirer de tous ces documents ?***

**Ces enquêtes, riches en informations, points de vue, impressions, suggestions, mettent en évidence, avec beaucoup de cohérence, des éléments sur lesquels il faut réfléchir.**

### **La participation de chacun aux Conseils des Elèves et son utilité**

- Pour éviter le manque de mobilisation de tous dans les deux Conseils, faut-il prendre le temps, en chaque début d'année de redéfinir le rôle de chacun et insister sur les lieux de décision qui peuvent amener des améliorations dans le fonctionnement de La Source ?
- Pour que les élèves s'intéressent à ce qui se passe en Conseil des Elèves, faut-il avoir des sujets d'actualité, choisis par eux, préparés par quelques uns ? Mais il faut alors que leur durée permette un vrai temps de débat.
- Faut-il mettre en place une procédure de préparation du Conseil des Elèves qui mobilise et rende actif chaque élève de la classe ?
- Les élèves, depuis le primaire se sentent investis d'une responsabilité importante : améliorer le fonctionnement de l'école ; comment faire pour que ce soit un moteur pour leur investissement ?
- Dans les Conseils des Elèves, beaucoup de jeunes ne se donnent pas le droit d'intervenir.
- Peut-on mettre en place une régulation de la parole, alors qu'elle est libre (sachant que le même phénomène se produit dans les cours) ?

### **La formation des enseignants.**

- Des enseignants animateurs des Conseils des Elèves regrettent leur manque de formation, d'expérience, d'échange avec les anciens.

- La proposition des visites inter niveaux est très positive ; comment la mettre en place et la rendre efficace ?
- Est-ce plutôt une formation à la vie de groupe qui serait utile ?

### ***Un questionnement important apparaît à propos des Conseils de Niveau***

#### **Comment leur donner du sens et de l'importance ?**

Au Niveau I, les élèves prennent les décisions avec les adultes.

Il semble que les Conseils des Niveaux II et III soient vécus comme lieu où on fait des demandes aux adultes qui donnent ou pas leur autorisation.

Comment rendre les jeunes responsables de ces décisions ?

Les élèves de ces deux Niveaux évoquent peu la présence des adultes, quelle signification cela a-t-il ?

#### **Des remarques peuvent être formulées**

##### Sur la notion de temps

Peut-on demander aux jeunes de s'investir sur un temps qui ne permet pas d'aborder sérieusement un sujet et d'en débattre ?

##### Sur la notion de décision

Le Conseil de Niveau a pouvoir de décider de règles pour son niveau ; c'est très clair au Niveau I.

Cela montre qu'il y a partage de responsabilité entre adultes et élèves.

Comment le faire apparaître aux Niveau II et III ?

Est-ce possible par une animation du Conseil de Niveau par un « grand » comme au Niveau I ?

##### Sur la délégation

Au fil des années, les délégués deviennent de vrais « professionnels » ; ce sont souvent les mêmes qui se proposent. Cela convient bien à ceux qui ne veulent pas s'impliquer mais ne prépare qu'un petit nombre à avoir confiance en eux dans ce type d'instance.

Une délégation changeante dans le courant de l'année serai-elle une solution ?

##### Sur les compte-rendu des Conseils de Niveau

Est-ce qu'il faut en faire un moment important, plus solennel ?

Il ne semble pas être transmis de la même façon dans toutes les classes.

#### **Voici d'autres propositions**

Un Conseil de Niveau, en début d'année pourrait être public ; les élèves et les adultes intéressés pourraient y assister afin de voir comment il se déroule.

On pourrait demander à des élèves de filmer un Conseil des Elèves ou un Conseil de Niveau et le montrer à tous.

On pourrait encourager les élèves à préparer leur projet, avant le <conseil de Niveau et peut-être le diffuser auprès des autres délégués, pour enrichir le débat.

**Pour conclure** cette belle et dense étude, on ne peut que se réjouir de l'existence de ce rouage essentiel de notre pédagogie, tout particulièrement à notre époque et souhaiter sa pérennité pour celles qui suivront pour deux raisons majeures. D'une part, le conseil (des Elèves, de Niveau,) entretient la culture de communauté dans l'école, d'autre part il développe les compétences de communication chez l'élève.

Dans un monde de paradoxes où appartenir à une communauté est ou impossible ou imposé, et où l'individualisme explose, le Conseil des Elèves offre l'opportunité de créer ce sentiment nécessaire d'appartenance à un groupe: groupe classe ou groupe école.

Enfant ou Adulte, que l'on s'y sente à l'aise ou pas, que l'on en comprenne les objectifs ou pas, que l'on critique ou apprécie ces temps donnés au collectif, le conseil permet indéniablement de se créer une culture de groupe et de compter en tant qu'individu, et cela est très précieux tout au long d'une scolarité (quel qu'en soit la longueur).

C'est être connu et reconnu, avoir de l'importance dans une vie de classe, d'école, mais aussi accepter les autres dans leur différence, réfléchir et savoir composer avec autrui, penser au mieux être du groupe : **donner du sens** à la vie collective!

C'est aussi le lieu idéal pour développer les compétences de communication de chacun **entre personnes réelles** de visu, en particulier dans une société où l'on se parle par écrans interposés, petits ou grands, plus prompts à taper du doigt en maltraitant les mots qu'à user sa salive et son cerveau pour choisir ses propos. Cela permet à chacun d'expérimenter la mise en projets, la solidarité, la responsabilité et la créativité.

Dans la classe on ne peut plus se cacher derrière son petit doigt, on est là. Et on peut non seulement s'exprimer et écouter mais surtout **être entendu** ! En direct, pas en différé !

Il faudra garder, voire prolonger ce précieux temps d'échanges de paroles qui répond à l'un des objectifs fondamentaux de l'Education Nouvelle à savoir : **le développement de la personnalité et l'aptitude à la vie sociale en apprenant à vivre ensemble, dans un respect mutuel.**

*Tatiana Consiglio (Conseil ! en italien)*

**Pour réaliser ce dossier, nous avons mobilisé direction, enseignants, élèves, parents. Nous voulons les remercier avec chaleur ; ils nous ont permis d'avoir un regard détaillé sur « aujourd'hui ».**

**Tous ont répondu avec sincérité et honnêteté, peu sont restés en marge. Les avis de chacun permettront de faire évoluer ces deux instances ; rien n'est jamais figé, tout est toujours à améliorer.**

**Nous avons aussi bénéficié de la disponibilité de Catherine Lelong, membre de l'AFAS qui nous a aidées à présenter ce dossier ; nous lui sommes très reconnaissantes.**

**Pour conclure, retrouvons un extrait de la préface que Jeanne Siaud-Facchin a écrite dans « La Source, école de la confiance », paru en 2006 :**

*« A La Source, l'enfant est consulté, pris en compte, son avis est écouté, ses suggestions sont respectées mais dans un soucis constant de respect de soi et de l'autre, de respect des règles et des consignes, de respect des lois. Ce qui signifie que l'enfant en comprend le sens, l'intérêt et l'importance. »*

Annexe : Compositions des Conseils des Elèves et de Niveau

Niveau I	Conseil des Elèves	Conseil d'Ecole
Durée	1 heure	1 heure
Fréquence	1 par semaine	1 fois par mois
Composition	Toute la classe Enseignant 1 président nommé 1 secrétaire	2 délégués élus/classe 1 seul en CM2 Le Directeur L'adjoint d'Education Un enseignant (à tour de rôle)
Contenu	Thèmes propres à la classe Problèmes Félicitations Cantine Projets Etc	Thèmes propres à l'école Problèmes Félicitations Cantine Projets Etc

Niveau II	Conseil des Elèves	Conseil de Niveau II
Durée	Trois quarts d'heure	Trois quarts d'heure
Fréquence	3 par mois	5 dans l'année
Composition	Toute la classe Enseignant tuteur	2 délégués élus Les Coordonnatrices 1 éducatrice Un enseignant par niveau de classe
Contenu	Thèmes propres à la classe Problèmes Cantine Projets Voyages Etc	Thèmes propres à l'établissement Problèmes Cantine Projets Agenda 21 Etc

Niveau III	Conseil des Elèves	Conseil de Lycée
Durée	1 demi-heure	1 heure
Fréquence	1 par semaine	5 dans l'année
Composition	Toute la classe dont 2 délégués de classe Enseignant tuteur	2 délégués élus La Directrice Les Coordonnateurs 1 éducatrice Parents délégués de niveau Un enseignant par niveau de classe
Contenu	Thèmes propres à la classe Problèmes Cantine Projets Voyages Etc	Thèmes propres à l'établissement Problèmes Cantine Projets Agenda 21 Etc